

COMMUNICATION

## Donner une image moderne du métier

**La Chambre d'agriculture et le Conseil Départemental de la Moselle s'associent pour faire la promotion de l'agriculture au travers de marchés fermiers et sur les réseaux sociaux.**



**Le président de la Chambre d'agriculture, Xavier Lerond, explique que les huit vidéos de portraits d'agriculteurs mettent à l'honneur l'innovation et la modernité de l'agriculture.**

Lundi 14 juin, dans le cadre du Club de la Presse de Metz, le président du Conseil Départemental de Moselle, Patrick Weiten, et le président de la Chambre d'agriculture de Moselle, Xavier Lerond, ont lancé officiellement «L'agriculture se met en scène» : ce sont huit vidéos réalisées chez des agriculteurs mosellans pour montrer les réalités de l'agriculture actuelle. Les vidéos d'un format court de moins de deux minutes sont diffusées sur quatre semaines via le compte Facebook et la chaîne YouTube de la Chambre d'agriculture. Dans un deuxième temps, les vidéos seront également mises en ligne à partir de début juillet en version rallongée sur ViàMoselle Tv.

Xavier Lerond explique que la genèse du projet est partie de l'annulation du Salon de l'agriculture de Paris. Patrick Weiten confirme avoir regretté qu'en l'absence du Salon, le département n'ait pas pu mettre en vitrine ses agriculteurs d'où cette campagne de promotion de l'agriculture qui doit permettre de compenser ce vide. Patrick Weiten compte surfer sur «les bienfaits du confinement avec nos concitoyens qui ont retrouvé un nouveau mode de consommation par les circuits courts et les circuits de proximité» en espérant que «cela devienne une véritable

habitude de consommation». Le président du Département indique l'engagement de sa collectivité sur le sujet via l'agrément qualité Mosl.

Xavier Lerond considère qu'il y a une carte à jouer face à cette demande de produits de proximité pour les exploitants agricoles de Moselle et leurs filières. Patrick Weiten rappelle sa volonté d'avancer sur le dossier de la restauration hors domicile avec l'approvisionnement des cantines des collèges et des maisons de retraite en produits mosellans.

Les deux premières vidéos sont sur le Château de Vaux, producteur de vins AOP Moselle à Vaux, et sur la ferme de Zellen, exploitation de polyculture élevage à Petit-Tenquin qui appartient au réseau des fermes pédagogiques de la Chambre d'agriculture.

En complément de cette action de communication sur internet, la Chambre d'agriculture organisera en partenariat avec le Conseil Départemental cinq à six marchés fermiers dans des grandes villes du département durant le mois de septembre. Ces marchés seront l'occasion de mettre en place des «petits salons de l'agriculture» qui présenteront du matériel et des animaux ainsi que différentes animations. À l'heure du bouclage de ce journal, la liste des marchés n'est pas encore arrêtée.

CEC



**Abonnez-vous !**  
**03 87 66 12 89**

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Au service des territoires

**Matinée de collaboration ce 4 juin entre l'établissement consulaire et communautés de communes de la Moselle.**

Diagnostiques agricoles, projets environnementaux, Loi EGALIM, les sujets à l'intersection des compétences de la chambre consulaire et des collectivités territoriales sont nombreux. La Chambre d'agriculture de la Moselle a choisi de réserver la matinée du 4 juin pour présenter aux responsables des communautés de communes l'éventail des compétences qu'elle développe à leur service.

En parallèle d'une approche technique des différents dossiers abordés, les organisateurs avaient fait le choix d'adopter les témoignages de collectivités déjà à la manœuvre sur ces questions en lien avec les filières agricoles.

### Le diagnostic agricole

Première offre de service mise en avant après les propos introductifs de Xavier Lerond, Président de la Chambre d'agriculture, le diagnostic agricole.

Stéphane Hisiger en charge du dossier, a présenté un dispositif permettant de «connaître et de prendre en compte l'agriculture pour aménager l'espace dans une perspective de développement durable». Il vantait «un vrai outil préalable à la concertation et d'aide à la décision». Pour témoigner, Franck Dailly, Coordinateur Habitat Aménagement, au sein de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois-Frontières est venu partager son expérience sur la mise en place d'un tel projet au sein de sa collectivité. Exemple bien choisi puisque sur le territoire de cette collectivité, l'espace agricole est largement dominant au niveau de l'occupation du sol. Il représente 59 % du territoire communautaire. Terres arables (environ 60 % de l'espace agricole) et prairies (38 %) sont valorisées par 221 exploitations (en 2012).

### Les projets environnementaux

Second temps de la matinée, les projets environnementaux. Pour



**Les témoignages des collectivités ont illustré les thématiques abordés.**

officier sur l'offre de compétence de l'établissement consulaire, Anne Barth, conseillère spécialisée environnement. Au menu, en lien avec le plan climat, les énergies renouvelables, le stockage du carbone et les circuits courts. Pour la facette des trames vertes et bleues, ont été évoqués les plantations de haies et l'agroforesterie. Enfin, la thématique de l'érosion était appréhendée au travers des sujets de l'hydraulique douce et de l'entretien des cours d'eau.

Ce chapitre a été illustré par la présentation de Roland Klein, Président de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud, qui a travaillé à l'amélioration de la trame verte et bleue de son territoire.

### La loi EGALIM

Le dernier volet de la matinée proposait de concilier les obligations législatives qui s'imposent aux collectivités, avec l'enjeu de l'approvisionnement local. L'intervention de Clotilde Girard, Conseillère spécialisée «circuits courts et filières de proximité», permettait à l'as-

semblée de réaliser un focus sur la mise en application de la loi EGALIM.

Pour répondre aux obligations réglementaires de la loi EGALIM, il faudra au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, atteindre 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits biologiques en restauration collective. Pour y répondre, la Chambre d'agriculture propose d'accompagner les collectivités dans le développement de l'approvisionnement local. Un levier qui doit également présenter l'intérêt de développer l'économie des territoires. Laurent Danner, Directeur général des services de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, est venu présenter l'accompagnement de la Chambre dans la rédaction d'un marché établi dans le cadre de la loi EGALIM.

Dans une note de synthèse rédigée à l'issue des travaux, la Chambre d'agriculture dit attendre de cette matinée «le début de nombreuses collaborations».

Pierre DIVOUX

**Avec nos solutions, gagnez en assurance**

Aviva, assureur agricole depuis 1856

Contactez vos agents généraux spécialisés dans le monde agricole

**Sonia ANDRIANNE**  
N°Orias: 19008398  
12 rue Saint Livier  
57000 METZ  
03 87 62 34 17  
andrianne-sonia@aviva-assurances.com

**Stéphane BERINGUER**  
N°Orias: 15006236  
10 rue Foch 54150 BRIEY  
14 rue Mercy 54400 LONGWY  
03 82 46 02 78  
beringuer@aviva-assurances.com

Assurance | Protection | Épargne

Document non contractuel à caractère publicitaire, à jour le 12/02/2021-Crédits photo Gettyimages  
Aviva Assurances: société anonyme d'assurances IARD. Capital social: 178 171 908,38 € - Entreprise régie par le code des assurances- siège social: 13 rue du Moulin Bailly 92270 Bois-Colombes - 306 522 665 R.C.S Nanterre.